



Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE-DE-DORCHESTER CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier-trésorier de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester a adopté, lors de sa séance tenue le 2 décembre 2024, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
6 janvier 2025	19h30	7 juillet 2025	19h30
3 février 2025	19h30	4 août 2025	19h30
3 mars 2025	19h30	8 septembre 2025	19h30
7 avril 2025	19h30	1 ^{er} octobre 2025	19h30
5 mai 2025	19h30	10 novembre 2025	19h30
2 juin 2025	19h30	1 ^{er} décembre 2025	19h30

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Signature donnée à Saint-Nazaire-de-Dorchester, ce 30 janvier 2025.

Carl Brochu
Directeur général/greffier-trésorier